



GÉNOMIQUE | GÉNÉTIQUE | R&D | TESTS DE DIAGNOSTIC

Genomic Vision annonce la signature du contrat de financement avec Winance

- Le contrat prévoit un financement d'un montant total 5 M€ structuré en 4 tranches
- L'opération, approuvée par les actionnaires de Genomic Vision, permet à la Société de mener ses développements stratégiques en 2019 et au-delà
- Winance a obtenu de l'AMF la dérogation à l'obligation de procéder au dépôt d'une offre publique d'acquisition en cas de dépassement du seuil de détention de 30%

Bagnex (France) - Genomic Vision (FR0011799907 – GV, éligible PEA-PME), société spécialisée dans le développement de tests de diagnostic *in-vitro* (IVD) pour la détection précoce des cancers et des maladies héréditaires et d'applications pour les laboratoires de recherche (LSR), annonce ce jour la signature du contrat de financement avec Winance conformément à l'approbation de ses actionnaires réunis en Assemblée générale extraordinaire (AGE) le 4 mars 2019.

Le contrat, signé avec Winance le 25 mars 2019, permet la mise en place d'un plan de financement en quatre tranches par émission d'actions, qui seront assorties de bons de souscription d'actions (les « BSA ») (ensemble, les « ABSA ») pour un montant total de 5 millions d'euros (hors financement additionnel découlant de l'exercice des BSA attachés aux actions).

Objectifs de l'opération

Ce refinancement assuré par Winance (l'« Investisseur ») est destiné à assurer à la Société des marges de manœuvre financières supplémentaires en 2019 et au-delà pour financer son besoin en fonds de roulement dans le cadre de la mise en place de sa stratégie recentrée autour des 3 axes de développement principaux :

- la poursuite du développement des activités du diagnostic *in-vitro* avec notamment le déploiement du test HPV ;
- le contrôle qualité utilisé dans les activités de bio-production et d'édition du génome ;
- la commercialisation des outils de screening des produits en oncologie, avec le test de réplique de l'ADN.

Cristina Nine, fondatrice et CEO de Winance, commente : « *Genomic Vision a prouvé sa capacité à proposer des solutions uniques répondant à des enjeux de santé majeurs, reconnues par le leader nord-américain dans le domaine du diagnostic in-vitro, Quest Diagnostics, mais également par plusieurs partenariats stratégiques avec des acteurs renommés de la recherche. Nous sommes ravis de soutenir ces*

développements par cet engagement solide et restons convaincus que le management de Genomic Vision déploiera tous les efforts pour permettre la montée en puissance commerciale de la Société. »

Aaron Bensimon, Cofondateur et Président du Directoire de Genomic Vision, conclut : *« Compte tenu de la mise en place récente de plusieurs partenariats importants, nous sommes confiants quant à la reprise de la dynamique de notre activité dans les mois à venir. Le soutien de l'ensemble de nos actionnaires historiques, institutionnels comme particuliers, sur notre projet de refinancement lors de l'assemblée générale extraordinaire du 5 mars 2019 et la confiance de Winance témoignent du fort potentiel de Genomic Vision. Ce nouvel investissement de 5 millions d'euros couvrira les besoins en fonds de roulement et nous permettra de sereinement concrétiser nos objectifs stratégiques ainsi que de poursuivre les différentes avancées initiées dans le diagnostic in-vitro, le contrôle qualité et le développement d'outils de screening des produits en oncologie. »*

Modalités de l'opération

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-138 du code de commerce, et sous réserves du respect des conditions contractuelles lors de la réalisation du tirage de chaque tranche, le directoire de la Société déciderait, dans les proportions de 4 tranches réparties comme décrites ci-dessous en annexe, et aux époques qu'il appréciera, une ou plusieurs augmentations de capital par l'émission réservée d'actions ordinaires de la Société auxquelles sont attachés des bons de souscription d'actions (les « BSA ») (ensemble, les « ABSA ») et dont la libération pourra être opérée en numéraire, y compris par compensation de créances, d'un montant nominal maximum de 5 millions d'euros, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de Winance (l'« Investisseur »).

La société peut mettre en œuvre ce financement suite à l'obtention par Winance auprès de l'AMF de la dérogation à l'obligation de procéder au dépôt d'une offre publique d'acquisition en cas de dépassement du seuil de 30% de détention.

Dès la signature du contrat de financement, la Société pourra demander la mise en place d'un prêt d'un montant de 1,5 million d'euros, portant intérêt à 1,25% par mois jusqu'au 31 mars 2019 puis un taux majoré par mois de 1,25% + 7 500€ de pénalités à partir du 1^{er} avril 2019. Ce prêt sera remboursé lors de la mise en œuvre de la première tranche d'augmentation de capital d'un montant de 1,5 million d'euros par compensation de créances qui sera mise en œuvre dès l'obtention du visa de l'AMF sur le prospectus.

Les principales caractéristiques des différents instruments, ainsi que les obligations de la Société et de l'Investisseur sont décrites en annexe au présent communiqué.

Cette émission donnera lieu à l'établissement d'un prospectus soumis au visa de l'AMF, compte tenu du dépassement du seuil des 20% d'émissions d'actions sur 12 mois glissants.

À PROPOS DE GENOMIC VISION

GENOMIC VISION est une entreprise spécialisée dans le développement de solutions de diagnostic pour le dépistage précoce des cancers et des maladies héréditaires graves et d'applications pour les laboratoires de recherche. Sur la base du peignage moléculaire de l'ADN, une technologie robuste permettant d'identifier les anomalies génétiques, GENOMIC VISION stimule la productivité de la R&D des entreprises pharmaceutiques, des leaders du diagnostic et des laboratoires de recherche.

La Société développe un solide portefeuille de tests de dépistage (cancer du sein, du côlon, myopathies) et d'outils d'analyse clé en main (analyse de la réplication de l'ADN, découverte de biomarqueurs, contrôle qualité de l'édition du génome). Installée à Bagneux, en région parisienne, l'entreprise compte environ 50 collaborateurs. GENOMIC VISION est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, Compartiment C (Euronext : GV - ISIN : FR0011799907).

www.genomicvision.com

À PROPOS DE WINANCE

Winance est un investisseur à l'échelle globale en fonds propres dans les PME qu'il considère comme ayant un avantage compétitif unique et porteuses de croissance à court et long terme et ce, afin de permettre à ces sociétés de se financer de manière compétitive pour des besoins de croissance et/ou de fonds de roulement. Site web: www.winance.com

CONTACTS

Genomic Vision

Aaron Bensimon

Cofondateur et Président du Directoire

Tél. : +33 1 49 08 07 50

investisseurs@genomicvision.com

Ulysse Communication

Relations Presse

Bruno Arabian

Tél. : +33 1 42 68 29 70

[barabian@ulyse-](mailto:barabian@ulyse-communication.com)

communication.com

NewCap

Investor Relations

& Strategic Communications

Tél. : +33 1 44 71 94 94

gv@newcap.eu



Membre des indices CAC® Mid & Small et CAC® All-Tradable

AVERTISSEMENT

Le présent communiqué contient manière implicite ou expresse des déclarations prospectives relatives à Genomic Vision et à ses activités. Genomic Vision estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques, dont ceux décrits dans la section « Facteurs de Risque » du Document de référence enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 28 mars 2017, sous le numéro d'enregistrement R.17-009, qui est disponible sur le site internet de la Société (www.genomicvision.com) et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Genomic Vision est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Genomic Vision ou que Genomic Vision ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les

résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Genomic Vision diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat ou de souscription d'actions Genomic Vision dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.